

## **Proposition d'interpellation sur la Santé introduite par Mme NGONGO Stéphanie, Conseillère communale.**

Chers collègues,

Il y a un peu plus de trois ans, notre commune de Saint-Josse-ten-Noode faisait le choix d'adopter une approche ambitieuse : intégrer la santé dans l'ensemble de ses politiques, dans l'esprit des recommandations de l'Organisation mondiale de la santé.

Aujourd'hui, je voudrais d'abord saluer le chemin parcouru.

Dans un contexte urbain dense, avec des réalités sociales parfois difficiles, notre commune a su faire de cette approche un véritable levier d'action. On observe une attention plus marquée aux déterminants de la santé dans plusieurs politiques locales, que ce soit en matière de cadre de vie, de cohésion sociale ou d'accompagnement des publics les plus fragiles en allant directement à leur rencontre.

Nous parlions lors du dernier conseil des sensibilisations organisées sur le Marché.

Au-delà de cet exemple, simple mais exemplaire, ce travail se traduit concrètement pour les habitants avec :

un accès plus lisible à certains services,  
des initiatives mieux coordonnées,  
et une prise en compte plus fine des besoins du terrain.

On peut également souligner le renforcement des collaborations entre services communaux et acteurs locaux, ainsi qu'une implication croissante des habitants, qui sont progressivement reconnus comme des acteurs à part entière de leur santé et de leur environnement.

Ces avancées méritent d'être reconnues.

Dans une logique constructive, j'aurais néanmoins souhaité vous entendre davantage sur les résultats obtenus car on ne connaît que trop bien les corrélations entre revenus et santé.

Ainsi, quelles actions ont été mises en œuvre sur le territoire communal depuis la signature de la convention ?

Quels impacts concrets peut-on aujourd'hui observer sur le bien-être de la population ?

Quels dispositifs ont été les plus efficaces ?

Et quels retours avez-vous reçus de la part des habitants eux-mêmes ?

Quelles autres communes sont signataires et comment travaillent-elles cette thématique ?

Enfin, comment la commune entend-elle poursuivre et amplifier cette dynamique dans les années à venir, afin d'ancrer durablement cette approche dans l'ensemble de ses politiques ?

Je vous remercie pour votre attention.